

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/d15fbc4e-5fba-48b0-81b2-1e47262256d9>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Bonardi Amelie](#)

Date de soutenance : 11-01-2021

Directeur(s) de thèse : [Favennec-Hery Françoise](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit social

Classification : Droit

Mots-clés libres : Entreprise, Contrat de travail, Qualité juridique, Suspension du contrat de travail, Rémunération, Egalité, Solidarité, Elections professionnelles, Salarié, Collectivité de travail

Mots-clés :

- Personnel - Droit
- Employeur et employé (droit)
- Contrat de travail
- Relations professionnelles
- Culture d'entreprise

Résumé : Si l'appartenance du salarié à l'entreprise possédait déjà une positivité en ce qu'elle était expressément mobilisée dans le discours du Droit, notamment par le juge du travail dans les contentieux relatifs aux élections professionnelles et à l'assiette des cotisations de sécurité sociale, elle n'avait jamais encore fait l'objet d'une définition. Cette étude en avance une pour la première fois. L'appartenance du salarié à l'entreprise se révèle à nos yeux par une dissociation d'avec la prestation de travail et traduit un rattachement à l'entreprise par la détention de la qualité de salarié générée par le contrat de travail. Il en ressort une notion juridique abstraite, formelle et objective, qui permet de renouveler la place, la position du salarié au sein de l'entreprise. Le salarié peut ainsi, du seul fait de son appartenance à l'entreprise, prétendre à une suspension de son contrat (l'amenant à compter en tant que tel), une rémunération additionnelle, (l'amenant à escompter), une égalité par tête (l'amenant à compter pour un), voire une solidarité objective (l'amenant à compter sur l'autre). Dans une relation de travail qui se focaliserait sur l'exécution de la prestation de travail, ces effets seraient inexplicables ; la systématisation de la notion d'appartenance à l'entreprise permet, au contraire, leur juste appréhension.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star

Identifiant : 2021PA020011

Type de ressource : Thèse